



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**INSTITUT DES SCIENCES  
DE L'ENVIRONNEMENT**

# Information Mémoire Master MUSE

Juin 2022



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**



# Calendrier

---

- Dépôt sujet du mémoire **1<sup>er</sup> octobre**
- Atelier de soutien au mémoire (automne-printemps, co-responsable Nicolas Ray et Pauline Plagnat)
  - Travail pour l'atelier: problématique et revue de la littérature, évaluées par les directeurs-trices de mémoire – à rendre pour fin mars (séance introductive fin octobre, présentation sujets par filière fin novembre, semaine bloc début 4eme semestre)
- Le master se déroule en **6** semestres maximum
- Préparer son calendrier en fonction des terrains, labo et déplacements...
- Bourses et financement  
(<https://www.unige.ch/exchange/fr/mobilite/mobilite-out/etudiants/bourses-mobilite>)





# MASTER UNIVERSITAIRE EN SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

MUSE Admission Plan d'études, règlements et horaires Mémoires Mobilité Contact Stages & Emploi Actualités Créer un projet

## Mémoires

Le travail de fin d'études (33 ECTS) comporte un atelier d'accompagnement au mémoire de master (3 ECTS), le travail de mémoire de master (28 ECTS) et la soutenance du mémoire (2 ECTS).

- [Proposition de sujets de mémoire \(02/08/2021\)](#)
- [Informations importantes concernant les mémoires \(06/2020\)](#)

## SUJET DE MÉMOIRE

Le choix du sujet peut être fait :

- soit dans la liste des propositions officielles régulièrement mise à jour (voir ci-dessus), établie sur la base des propositions faites par les enseignant-e-s, chercheurs et chercheuses du MUSE en fonction des possibilités d'accueil dans les différents groupes de recherche. Dans ce cas, il faut remplir le formulaire d'inscription au travail de master (disponible sur cette page), le faire cosigner par le ou la directrice de master et le

## PRIX MASTER MUSE

Prix "Guillaume Rohat" décerné annuellement par l'Institut des Sciences de l'Environnement (ISE) pour récompenser un mémoire de Master remarquable.

## TRAVAUX DE MASTER MUSE

[Liste complète](#) des mémoires MUSE terminés

## DOCUMENTS IMPORTANTS

- [Directives](#) concernant le Mémoire de master (juillet 2019)
- [Check-liste](#) (résumé des étapes importantes d'un mémoire MUSE)
- [Template](#) "Propositions de sujets de travaux"



# Choix du sujet

---

- ❑ Sujets à rendre au secrétariat pour le 1<sup>er</sup> octobre ([fichier d'inscription](#) à télécharger sur le site)- à faire signer par le directeur de mémoire
  - Choix entre les sujets proposés sur la liste
  - Pour les sujets libres
    - Formulaire **Proposition de choix de sujet**: respecter le format demandé ([fichier template](#)) et soumettre le document au directeur/trice de mémoire
    - Une fois la validation du sujet accordée (signature du directeur/trice de mémoire), rendre le **fichier d'inscription** au mémoire au secrétariat (ou par mail à [catherine.cornut@unige.ch](mailto:catherine.cornut@unige.ch) et [pauline.plagnat@unige.ch](mailto:pauline.plagnat@unige.ch))





# Fichier d'inscription au mémoire

# Fichier: proposition de sujet libre à faire valider par le/la directeur-trice



Master universitaire en sciences de l'environnement (MUSE)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU TRAVAIL DE MASTER \*

NOM, PRENOM .....

Directeur(trice) du travail de Master .....

Co-directeur(trice) \*\* .....

Titre provisoire .....

Le sujet du travail de Master:

- est issu de la liste de proposition des enseignants. Numéro du sujet: .....
- est une proposition de l'étudiant-e, validée par le directeur.  
(Joindre la proposition de sujet de Master, feuilles séparées)

Date

Signature de l'étudiant-e

Date

Signature du Directeur  
du travail de Master

Remarques :

\* - Le sujet du mémoire et son suivi par un directeur de mémoire ne sont formellement acceptés que si les examens du 1er et 2ème semestres sont réussis (art. 7, alinéa 2 du Règlement d'études MUSE)

\*\* - L'inscription sera effective lorsque « l'Atelier d'accompagnement au mémoire » aura été validé et réussi.

\*\* - Le(la) directeur(trice) ou le(la) co-directeur(trice) doit être membre de l'ISE. (art. 3, Directives du master)

11/09/18



N° : ...

## Master Universitaire en Sciences de l'Environnement (MUSE) PROPOSITION DE SUJET DE TRAVAIL DE MASTER - 2017

**TITRE** : Cliquez ici pour taper du texte.

**1- Problématique** : Cliquez ici pour taper du texte.

**2- Objectifs du travail de Master** : Cliquez ici pour taper du texte.

**3- Déroulement** : Cliquez ici pour taper du texte.

**4- Interdisciplinarité** : Cliquez ici pour taper du texte.

**5- Formation requise (optionnel)** : Cliquez ici pour taper du texte.

**6- Références Initiales (optionnel)** : Cliquez ici pour taper du texte.

**7- Lieu de travail et encadrement** : Cliquez ici pour taper du texte.



# Exemples de sujets

---

□ Listes sujets proposés:

<http://www.unige.ch/muse/memoires>

□ Sujets libres à faire valider par votre directeur de mémoire

- Structure : contexte, problématique, objectifs, méthodes, interdisciplinarité, références et supervision (2/3pages), mots clés

Rechercher un spécialiste

<https://www.unige.ch/environnement/index.php?cID=355>





# Procédures

---

- ❑ Les étudiant-e-s qui sont intéressé-e-s par un sujets sont invité-e-s à contacter directement le responsable du projet.
  - Eviter le «shopping» et respecter le temps accordé par les enseignant-e-s (prévenir en cas de changement de sujets...)
- ❑ Les étudiant-e-s ont également la possibilité de proposer et de formuler des sujets en accord avec le /la directeur-trice potentiel-le
- ❑ Les responsables de filière peuvent aussi vous orienter sur les thèmes et les personnes à contacter au sein de chaque filière
- ❑ Il est important de noter que toute recherche de Master doit être dirigée ou co-encadrée par un enseignant-e (Prof., MER, CC, CE) appartenant au MUSE.
- ❑ Nous invitons les étudiant-e-s à consulter le fichier de propositions de sujets qui sera régulièrement mis à jour.



## Checklist

### 1.- L'inscription (date limite : 1<sup>er</sup> octobre)

- L'étudiant doit rendre le [formulaire d'inscription](#) dûment rempli et signé par le directeur-trice (membre du corps enseignant du MUSE) avant le 1er octobre.
- **Si le sujet ne figure pas dans la liste** des propositions officielles, le formulaire d'inscription doit être impérativement accompagné d'une **proposition de sujet validée par un membre du corps enseignant du MUSE** qui fonctionnera en tant que directeur ou directrice (ou en co-direction si le répondant est extra-muros). La proposition doit suivre le [format des propositions](#) de la liste officielle.
- Le sujet et la direction ne seront formellement acceptés que si les examens du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> semestre sont réussis.
- L'inscription sera effective lorsque [l'Atelier d'accompagnement au mémoire](#) aura été validé et réussi.

### 2.- L'Atelier d'accompagnement au mémoire (3 ECTS)

- L'Atelier d'accompagnement est évalué par le ou les enseignant-e-s qui suivent le mémoire.
- L'étudiant-e doit rédiger un document (entre 10 et 20 pages) contenant la revue de littérature et le plan de recherche et le transmettre au directeur-trice.
- Le/la directeur-trice lit le document, remplit la grille d'évaluation et la transmet à Pauline Plagnat ([pauline.plagnat@unige.ch](mailto:pauline.plagnat@unige.ch)) et à Nicolas Ray ([nicolas.ray@unige.ch](mailto:nicolas.ray@unige.ch)).

### 3.- La soutenance

- Il revient au directeur-trice de décider quand le mémoire peut être soutenu.
- Au moins 3 semaines avant la soutenance l'étudiant-e doit rendre une [fiche analytique](#) à Catherine Cornut. Suite au dépôt de cette fiche, une salle sera réservée pour le jour de la soutenance et un numéro de mémoire attribué.
- Le jury de soutenance est composé au moins du directeur-trice (et co-directeur-trice s'il y en a) plus un membre extérieur au projet. Il est convoqué par le directeur-trice.
- Le mémoire doit parvenir aux membres du jury au moins 15 jours avant la soutenance.
- La soutenance est publique. L'étudiant-e ou le/la directeur-trice doit s'assurer qu'un mail d'annonce de soutenance a été envoyé aux étudiant-e-s du MUSE et aux enseignant-e-s ISE.
- Les consignes pour l'évaluation du mémoire (28 ECTS) et la soutenance (2ECTS) se trouvent dans les pages 6 et 7 du [document suivant](#). Le/la directeur-trice recevra du secrétariat un relevé de notes à compléter lors de la soutenance.
- Des corrections du mémoire écrit peuvent être demandées lors de la soutenance. Dans ce cas, le jury donne une date limite pour recevoir les corrections. Le/la directeur-trice notifie alors l'étudiant-e de l'acceptation de la version finale du mémoire, et invite l'étudiant-e à déposer la version finale du mémoire.

### 4.- Le dépôt du mémoire aux archives (publiquement si la note est supérieure ou égale à 5)

- Le directeur-trice publie le travail dans les archives ouvertes.
- L'étudiant-e doit donner son accord par écrit et décider s'il donne ou pas le droit à l'Université de transmettre son travail à une tierce personne.

### 5.- Fraude ou plagiat

- Toute fraude ou plagiat est enregistrée dans le relevé de notes et correspond à un échec,
- D'autres mesures pourront être prises.





# Responsables de filières

Nous encourageons fortement des co-directions interfilières

---

- Biodiversité, écosystèmes et société
  - Martin Schlaepfer et Anthony Lehmann
- Climatologie, impacts et gouvernance
  - Markus Stoffel avec Jérôme Kasparian et Jérémy Luchetti
- Développement durable, urbanisation
  - Cédric Lambert et Pauline Plagnat
- Energie
  - Pierre Höllmuller et Martin Patel
- Sciences de l'eau
  - Dan MacGinnis et Mara Tignino





**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**INSTITUT DES SCIENCES  
DE L'ENVIRONNEMENT**

---

Recommandations enseignant-e-s

[https://fr.padlet.com/pauline\\_plagnat/5jfup6qwwmhc](https://fr.padlet.com/pauline_plagnat/5jfup6qwwmhc)

Des Questions ?

[https://fr.padlet.com/pauline\\_plagnat/y6xjkkztzgoc3e60r](https://fr.padlet.com/pauline_plagnat/y6xjkkztzgoc3e60r)



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**